



Embargo : 17h15

Un pas de plus pour le transport collectif interrives RÉALISATION D'UNE ÉTUDE SUR L'AMÉNAGEMENT DE VOIES RÉSERVÉES

Québec, le 13 décembre 2007 — Le ministère des Transports du Québec (MTQ), la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) et la Ville de Québec franchissent une nouvelle étape dans l'amélioration du lien interrives entre Québec et Lévis en annonçant conjointement le lancement d'une étude pour une somme approximative de 250 000 \$ portant sur l'aménagement de voies réservées dans l'axe des ponts. Les résultats attendus visent l'accroissement de la part du transport collectif entre les deux rives du Saint-Laurent.

La CMQ, le MTQ ainsi que les villes de Québec et Lévis unissent financièrement leurs efforts pour étudier le potentiel d'implantation de voies réservées au nord des ponts, à partir de la route de l'Église sur le boulevard Laurier jusqu'au pont de Québec. Le MTQ et les villes pourront ainsi obtenir un portrait clair quant au choix du tracé, sa faisabilité technique de même que les coûts relatifs à cette implantation.

Pour ce qui est de la voie réservée sur la rive sud, tout en ne présumant pas de la localisation exacte du centre d'échanges à la tête des ponts, le Ministère confirme que ce concept est déjà défini et qu'il devrait voir le jour dès que seront amorcés les travaux de reconstruction du pont Dominion. L'étude en cours permettra d'offrir une vue d'ensemble du projet.

Rappelons qu'en août 2007, le conseil de la CMQ donnait son appui à un projet global d'amélioration des services de transport en commun entre Québec et Lévis. Celui-ci proposait entre autres la création d'un centre d'échanges et d'un stationnement incitatif à proximité immédiate des ponts dans le secteur Saint-Romuald, l'aménagement de voies réservées aux autobus sur les boulevards de la Rive-Sud et Laurier à l'approche du pont de Québec, l'ajout d'une nouvelle ligne de type Métrobus entre le centre d'échanges et l'université Laval ainsi que des heures et une fréquence de service étendues sur cette ligne. C'est dans le cadre de ce projet global d'amélioration des services de transport en commun Québec-Lévis que s'inscrit le lancement de l'étude de préfaisabilité du projet de mise en place de voies réservées entre la route de l'Église et le pont de Québec.

C'est la Communauté métropolitaine de Québec qui agira comme maître d'œuvre de cette étude, qui relèvera d'un comité directeur et de comités techniques où siégeront les deux municipalités visées par le projet, les deux organismes en charge du transport en commun sur les deux rives du fleuve ainsi que les représentants régionaux des territoires concernés au ministère des Transports. L'horizon ciblé pour la soumission des résultats de l'étude au comité directeur est le printemps 2009.

- 30 -

Pour information :

Louise Villeneuve
Conseillère en communication
Direction de la
Capitale-Nationale
418 643-1911

Benoît Massicotte
Coordonnateur aux
communications
et aux consultations
Communauté métropolitaine
de Québec
418 641-6250, poste 1210

Jacques H. Perron
Conseiller en communication
Ville de Québec
418 641-6210